Grandson et grands défis touristiques

TOURISME Entre signature de la convention de l'ADNV, l'avenir incertain de la Maison des Terroirs et la future réouverture du château, la commune de Grandson se trouve à un carrefour touristique, avec de nombreux défis à relever.

TEXTES: MAUDE BENOIT

Vue sur la vieux bourg de Grandson, que la Maison des Terroirs anime. DUPERREX-A

En 2023, l'ADNV (Association pour le développement du Nord vaudois) annonçait un plan de restructuration et la fermeture des offices de tourisme régionaux, sauf celui d'Yverdon-les-Bains. Elle révélait aussi concentrer ses efforts sur la promotion exogène (à l'extérieur de la région), laissant le soin aux communes de s'occuper de la promotion « endogène ». Une restructuration financière accompagnait le tout. Récemment, l'ADNV a remis en place certains points d'information, à la charge des communes.

Les septante communes concernées avaient alors le choix d'accepter ces changements, ou non, en signant une convention. Grandson ne l'a fait que récemment. « Je pense qu'il est nécessaire de se coordonner et de travailler ensemble pour la promotion du tourisme régional. Il ne fait pas sens de travailler individuellement », explique Antonio Vialatte, le syndic de Grandson.

Ainsi, la Commune a dû elle aussi s'adapter et s'occuper elle-même de son offre touristique.

En attendant la réouverture du château

Un point d'information touristique a été aménagé à la Maison des Terroirs. Les visiteurs peuvent aller s'y documenter pour connaître l'offre touristique du bourg. Deux à trois fois par année, l'ADNV informe les employés de la Maison des Terroirs des événements et activités régionaux.

En 2026, avec la réouverture du château de Grandson au public, la situation devrait changer quelque peu. En effet, « il ne fait aucun doute que le château est la carte de visite de la commune. La promotion touristique du village doit être pensée avec le château et d'ailleurs nous travaillons étroitement avec la Fondation du château de Grandson (FCG) », ajoute le syndic. Ainsi, la Commune est en discussion avec la FCG pour qu'un point d'information soit installé au château dès 2026.

Il ne s'agit toutefois pas d'abandonner le point d'information actuellement présent à la Maison des Terroirs. « Il serait intéressant de garder les deux points d'information, permettant de mettre en avant le château, mais aussi la rue Haute et le vieux bourg de Grandson », ajoute Annick Voirol-Reymond, déléguée aux affaires culturelles et tourisme de la commune.

Une information centralisée

« Nous avons la chance d'avoir un emplacement privilégié avec les pieds dans l'eau, mais aussi de belles offres festives et une magnifique Salle des quais à disposition. Pour en faire la promotion, nous nous concentrons sur le travail de communication qui est pris en charge par notre secrétaire communal avec l'appui de madame Voirol-Reymond », commente Antonio Vialatte.

Ainsi, sur le site de la Commune, un espace avec toute l'offre événementielle de Grandson *(voir encadré infos pratiques)* a été aménagé. De plus, à l'initiative d'Annick Voirol-Reymond, un livret intitulé *9 façons de découvrir Grandson* permet de mettre en avant toutes les manières de visiter le bourg, de la visite des fontaines aux balades guidées en bateau solaire. Il y en a pour tous les goûts et tous les âges.

À noter que la Commune travaille en ce moment sur plusieurs projets pour développer la région, et notamment sur une offre hôtelière.

La place du Château

L'un des grands projets de la Commune, c'est l'aménagement de la place du Château. « Notre prochaine étape, c'est de réaliser un plan clair, pour vraiment montrer à la population notre idée », explique le syndic. Il s'agit de dynamiser la place, d'enlever les places de parc, de créer un parking souterrain, d'y ramener des commerces et des services de proximité pour les Grandsonnois. En somme, il s'agit de recréer un centre. Une projet qui doit encore être approuvé par la population.

INFOS PRATIQUES
Evénements :
grandson.ch/galerie/ca-se-passe-pres-dchez-vous/
9 façons de visiter Grandson :
grandson.ch/vie-locale/culture/visiter-le-bourg/

L'avenir de la Maison des Terroirs en étude

La Maison des Terroirs ayant pour objectif de faire rayonner les produits de la région de Grandson a vu le jour en 2007.

Subventionnée par les communes membres de l'association, l'organisme est « en mode survie depuis 2021 », comme l'indique le syndic de Grandson, Antonio Vialatte. « Il faut trouver le modèle économique qui lui permette de subsister. »

Ainsi, depuis un mois environ, une étude de faisabilité est en cours. L'idée est de voir comment le faire perdurer dans le temps et selon quels modes de financement, d'exploitation et de direction. Pour le syndic, « il faut garder la Maison des Terroirs, elle fait partie du paysage et amène de la vie dans la rue Haute ».

En attendant les résultats de cette étude, la Maison des Terroirs n'est pas fermée. Un petit marché de Noël y sera même organisé.

À la Maison des Terroirs, on trouve des produits régionaux et désormais de la documentation touristique. LA GAZETTE DES TERROIRS/DR